

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 29 AOUT 1986

N° 3322 /13.08.01

Objet: Demande de prolongation  
de la libération des  
joueurs de la Sélection  
Nationale de Football.

Monsieur l'Ambassadeur de la  
République Fédérale d'Allemagne  
au Rwanda  
K I G A L I.-

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous informer que  
mon département en collaboration avec la Fédération Rwandaise de  
Football Amateur se voit obligé de poursuivre le stage d'entraînement  
de la Sélection Nationale de Football en vue de participer aux manifes-  
tations du 10ème anniversaire de la CEPGL qui aura lieu en septembre  
1986 à KINSHASA, République du ZAIRE.

A cet effet, je vous demanderais de  
bien vouloir prolonger du 10 au 25 septembre 1986 la libération pour  
le joueur HAKIZIMANA Sabit oeuvrant dans vos services.

Comptant sur votre habituelle compré-  
hension, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression  
de ma considération distinguée.

C.P.I. à:

- Monsieur le Président  
de la FERWAPA  
K I G A L I.-

Pour le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
en mission,  
Le Directeur des Sports  
NJANJANA Philippe.-

